

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du CGOS du lundi 4 avril 2022

Présents :

Elus municipaux

Monsieur Régis CADEGROS
Madame Catherine CHAPARD
Madame Béatrice COFFY
Monsieur François MORANGE

Elus syndicaux

Madame Nelly PINEDE
Madame Aurélie BONNARD
Monsieur Gilles VINCENT
Madame Virginia CHAUDIER
Madame Solange DALIBARD

Madame Ghislaine GARDETTE, secrétaire mise à disposition pour le CGOS,

Commissaire aux comptes (BCS Conseils)

Madame Karine DESCELLIERE

Excusés :

Elus municipaux

Monsieur Hervé REYNAUD

Elus syndicaux

Monsieur Mourad AMGHAR
Madame Murielle POLSELLI

Ordre du jour :

- Bilan financier 2021
- Budget prévisionnel 2022
- Assemblée Générale : mardi 10 mai 2022
- Questions diverses

La séance ouvre à 11 heures.

Bilan financier de l'année 2021

Le Bureau a rencontré l'expert-comptable le vendredi 25 mars 2022 pour le bilan comptable de l'association.

Les fonds propres de l'association atteignent pour l'exercice 53 000 € soit beaucoup plus que pour une année « normale ». Les 2 années consécutives de crise sanitaire ont fortement impacté l'activité du CGOS, ces sommes non dépensées seront reportées au budget pour être reversées aux membres en 2022.

Budget prévisionnel 2022

Aurélie BONNARD présente un bilan succinct et un budget provisoire, le bilan précis sera détaillé lors de l'assemblée générale du mardi 10 mai 2022.

Le budget prévisionnel général s'élève donc à environ 204 000 €. Comme expliqué précédemment la crise sanitaire ayant suspendu ou stoppé un certain nombre d'activités, certaines dépenses prévues n'ont pas pu être engagées.

De ce fait, nous proposerons en Assemblée Générale de revaloriser certains postes de dépenses dans des proportions raisonnables afin de redistribuer ces sommes afin de satisfaire nos membres. Sachant qu'il faudra tenir compte d'une éventuelle hausse du nombre de membres actifs (473 au 25/03/22 contre 504 pour l'ensemble de l'année 2021) ;

La ligne « chèques vacances ou chèques déjeuner actif » : cette année il est proposé d'augmenter ce budget de 5000 euros (en plus des 8000 euros de 2020 et des 6000 euros de 2021) pour arriver à un total de 63 000 euros. Il s'agit en effet du poste de dépense le plus important de l'association et celui auquel les membres sont très attachés. Nous espérons ainsi répondre à la toujours très forte demande des agents.

A noter que pour plus d'équité, la distribution se fera contre une participation indexée au quotient familial, comme pour l'ensemble des prestations du CGOS (et non en fonction du montant de l'impôt). Sachant que le Quotient Familial (QF) = revenus imposables / nombre de part. Les nouvelles tranches de distribution seront donc :

- QF <= 15 000 € : 360 € distribués (170 € payé par l'agent – 190 € par le CGOS)
- 15 000 < QF <= 20 000 € : 200 € distribués (90 € payé par l'agent – 110 € CGOS)
- QF > 20 000 € : 120 € distribués (50 € payé par l'agent – 70 € par le CGOS)

La ligne « Arbre de Noël » : il est proposé de recréditer la ligne de 14 000 euros afin de maintenir le budget prévu pour les cadeaux/bons d'achat (35 € par enfant au lieu de 30 € depuis 2019).

La ligne « Billetterie cinéma » : il est proposé de la créditer de 5000 euros afin de garantir l'accès à cet équipement à tarif réduit.

La ligne « Restaurant municipal » : il est proposé de maintenir le budget à 6000 euros.

La ligne « Gym : salle A.Prost » : il est proposé d'augmenter le budget à 1300 euros pour maintenir les 3 cours hebdomadaires.

La ligne « Sophrologie » : il est proposé de réajuster le budget à 800 € pour être au plus près de la réalité des dépenses, tout en garantissant un accès large à ces séances toujours très demandées.

La ligne « Fête annuelle » : il est rappelé que le budget est construit sur la base des cotisations des adhérents à hauteur de 5 euros. Nous espérons pouvoir cette année retrouver ce moment de convivialité prévu le vendredi 10 juin 2022 sur le site de Bujarret, et ainsi maintenir le principe de redistribution de ces sommes.

La ligne « Tennis et squash » : cette billetterie sera supprimée en 2022 faute de demandes. Le stock a été épuisé en 2021.

La ligne « Voyages / Sorties » : il est proposé de maintenir l'enveloppe à un niveau conséquent (10 000 € comme en 2021) pour assurer les 2 séjours programmés en 2022 (voir détail à la page suivante).

La ligne « Total Noël retraités » (regroupement des lignes « Chèques-vacances retraités » et « bons d'achat Noël retraités ») : depuis 2021 ces 2 postes de dépense ont fusionné (et le budget regroupé : 30 000 € + 7000 € = 37 000 €) pour fournir une seule et unique prestation par an aux membres retraités. Il s'agira toujours de chèques-vacances ou de bons d'achat « Carrément St-Chamond » distribués en novembre contre une participation indexée au quotient familial.

La ligne « Vacances haute saison » : cette ligne est reconduite cette année. Il s'agit d'une enveloppe de 3000 € qui sera distribuée à chaque agent réservant un séjour haute saison chez l'un de nos partenaire vacances (Odalys ou Tohapi) à hauteur de 10% de la facture totale.

La ligne « Bons d'achat de fin d'année » : cette ligne est aussi maintenue et créditée de 25 000 € qui permettra au CGOS de proposer en fin d'année à tous les membres actifs des bons d'achat « Carrément St-Chamond » à tarif réduit.

Assemblée Générale

La date de l'Assemblée Générale est fixée au mardi 10 mai 2022 à 17h30, salle Roger Planchon (à côté de la médiathèque). La convocation vous sera transmise dans les prochains jours.

Le bilan complet sera présenté à cette occasion et le budget sera soumis au vote. Les portes seront ouvertes ½ heure avant pour permettre aux agents désireux de procéder à leur adhésion de régler leur cotisation.

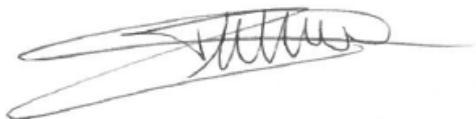
Voyages et sorties 2022

Pour 2022, 2 séjours sont d'ores et déjà programmés :

- Du 6 au 8 mai dans le Périgord avec près de 40 inscrits
- Pour la Toussaint, un week-end au Puy du Fou (inscriptions prévues avant l'été).

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 11h45.

Nelly PINEDE
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nelly PineDE', written over a horizontal line.

AuréliE BONNARD
Trésorière

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AuréliE Bonnard', written over a horizontal line.